

jourdrapeau.quebec

Aux origines du drapeau québécois



Blason France moderne

« *Le fanon, qui estoit de veloux azuré à trois fleurs de lys d'or* », est déployé lors de l'entrée du roi Charles VII à Rouen en 1449. C'est le même écusson que Jacques Cartier fait apposer sur la croix de Gaspé, en 1534.



Croix blanche de saint Michel

Durant la guerre de Cent Ans (1337-1453), la Bourgogne, alliée des Anglais, prend comme emblème la croix rouge de Saint André, tandis que les Armagnacs, alliés du roi de France, choisissent la croix blanche. Le roi Charles VII en fait son emblème, sur fond azur. On trouve parfois la croix blanche sur fond rouge, comme sur les navires de Cartier et de Roberval, ou en format carré, comme sur les navires faisant le commerce avec la Nouvelle-France.



Drapeau des Compagnies franches de la Marine

En septembre 1760, le général Lévis choisit de brûler ses drapeaux plutôt que de les remettre aux Anglais. Aucun original n'est donc parvenu jusqu'à nous. D'après les descriptions, la croix blanche et la fleur de lys se retrouvent sur les drapeaux de la plupart des régiments de Nouvelle-France, comme celui des Compagnies franches de la Marine (1690-1761).

En l'an de grâce 507, à la veille de la bataille de Tolbiac, un ange proposa à Clovis, roi des Francs, d'échanger les trois crapauds (symbole païen) qui ornaient son bouclier contre trois fleurs de lys d'or. Peu après, il remporta une grande victoire à l'origine du Royaume de France. Par la fleur de lys, on scellait ainsi l'alliance entre la monarchie et la chrétienté. C'est lors de la guerre de Cent Ans (1337-1453) que les peuples de France adoptent définitivement la croix blanche. C'est le roi Charles VII qui en fait un drapeau populaire, fait d'un champ d'azur parsemé de lys d'or et traversé par une croix blanche, pour cimenter l'unité politique de la France. Mais quelle est donc cette fleur qui ne ressemble à aucune connue? En fait, la fleur de lys ne serait pas une fleur, mais bien une arme. À l'origine, ce meuble héraldique référait à un fer de lance, un embout de javelot gaulois avec pointe et crochets.

Le lien entre le lys et la royauté française est encore renforcé sous la dynastie des Capétiens (987-1792), dont les souverains affichent tous, sur le champ d'azur (bleu) de leurs armes, les trois fleurs de lys d'or. On écrivait d'ailleurs à l'époque « fleur de Loys », d'où le prénom Loys (Louis) porté par de nombreux rois capétiens. C'est en outre Louis XIII qui donna son nom à une monnaie d'or garantie sur sa fortune personnelle et marquée, comme il se doit, d'une fleur de lys.

Ainsi, la fleur de lys est très tôt associée à l'histoire de la Nouvelle-France. Dès son voyage inaugural en 1534, Jacques Cartier fait hisser au mât de la Grande Hermine un drapeau portant cet emblème pour bien indiquer qu'il agit à titre d'émissaire du roi François 1^{er}, son but étant d'« aller à certaines îles et pays où l'on dit qu'il doit se trouver grande quantité d'or ». Cartier fait également ériger deux croix, marquées chacune de trois fleurs de lys, l'une à Terre-Neuve, le 12 juin, et l'autre sur le site

de Gaspé, le 24 juillet. Dans son récit, il donne des indices sur le sens que revêt cet événement.

Nous fîmes faire une croix de trente pieds de haut, qui fut faite devant plusieurs [Amérindiens], sur la pointe de l'entrée dudit havre, sous le croisillon de laquelle nous mîmes un écusson en bosse à trois fleurs de lys et dessus un écriteau en bois, engravé en grosses lettres où il y avait VIVE LE ROI DE FRANCE. Nous plantâmes cette croix sur ladite pointe, devant eux, lesquels nous regardaient faire et planter. Après qu'elle fut élevée en l'air, nous nous mîmes tous à genoux, les mains jointes en adorant cette croix devant eux. Nous leur fîmes signe, regardant et montrant le ciel que par cette croix était notre rédemption.

[Un chef amérindien] nous fit une grande harangue, nous montrant la terre tout autour de nous, comme s'il voulut dire que cette terre était à lui et que nous ne devions pas y planter de croix sans sa permission. On les fit ensuite boire et manger et faire grande chère. Puis, nous leur montrâmes par signe que la croix avait été plantée pour servir de marque et de balise pour l'entrée du havre.

On retrouve de nombreuses traces de la présence du lys en Nouvelle-France : flottant au mât du Don de Dieu, le navire de Champlain quand il fonde Québec à l'été 1608; gravé dans la pierre angulaire de la première église Notre-Dame de Montréal (1682); sculpté au-dessus de la porte Dauphine de la forteresse de Louisbourg (1718); ou brodé de fils d'or et d'argent sur les vêtements sacerdotaux de François-Xavier de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec (1674).

Le lys est particulièrement présent sur les armes et pavillons des divers corps administratifs et militaires représentant le roi dans la colonie.

PRÉSENTATEUR OFFICIEL

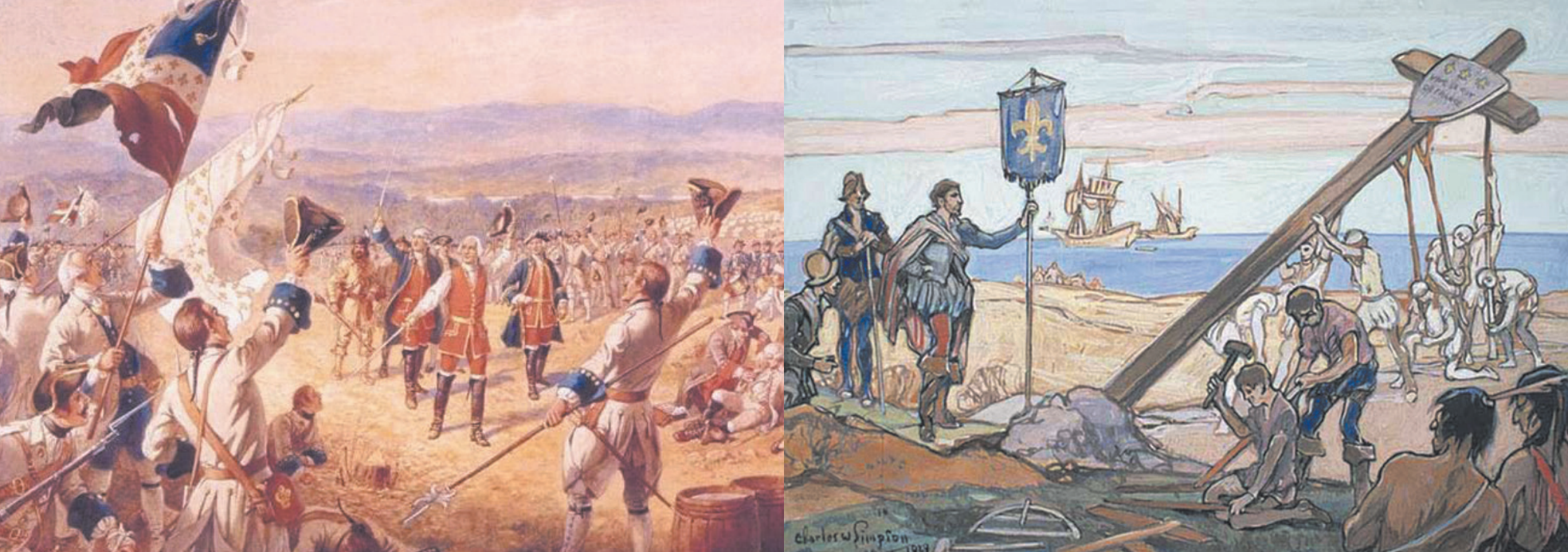
QUÉBECOR



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois

Accent bleu

DEPUIS 1992



Victoire des troupes françaises à Carillon par Henry Alexander Ogden (domaine public)

© Walter Baker / Bibliothèque et Archives Canada / C-011050

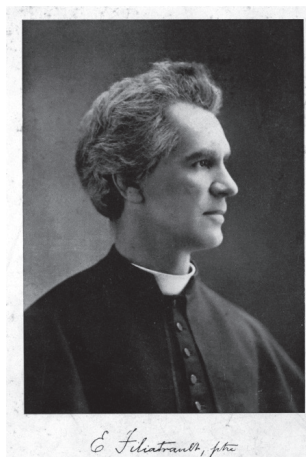
Le 8 juillet 1758 a lieu la dernière et la plus illustre victoire française de la guerre de la Conquête, à Fort Carillon, aujourd'hui dans l'État de New York. Commandés par le général Montcalm, 3500 soldats, miliciens et alliés amérindiens mettent alors en pièces l'armée de 15 000 soldats britanniques dirigée par le général Abercromby. L'exploit de Fort Carillon n'allait pas empêcher la prise de Québec l'année suivante ni la Conquête anglaise en 1760, mais il demeure le plus haut fait d'armes de la France en Amérique.

Près d'un siècle plus tard, à l'automne 1847, Louis de Gonzague Baillairgé, avocat distingué de Québec, est contacté par un mystérieux prêtre qui affirme être en possession d'une pièce inestimable, rescapée de la bataille de Carillon. D'après son témoignage, le supérieur des Récollets avait rapporté à Québec l'étendard brandi par les troupes de Montcalm lors de la bataille : un drapeau portant quatre fleurs de lys pointant vers un centre marqué des armes du roi de France. La précieuse relique avait été pieusement conservée; c'est ainsi que le dernier survivant de l'ordre des Récollets au Québec s'était retrouvé en sa possession, et celui-ci souhaitait maintenant la rendre à son peuple.

Baillairgé souhaite faire connaître sa découverte et prête donc le fameux étendard qui « aurait vu le feu à Carillon » pour qu'il soit présenté aux Québécois lors du défilé de la Saint-Jean-Baptiste de 1848. Le drapeau frappe immédiatement l'imaginaire du peuple, qui lui vouera un véritable culte. Tandis qu'à l'époque les francophones d'Amérique arboraient le tricolore français, voilà que surgissait du passé une relique qu'on croyait perdue à jamais. Avec le drapeau de Carillon, ce sont toutes les origines françaises qui refont surface : la croix de Gaspé, les armoiries de Québec, les enseignes régimentaires de Nouvelle-France. Peu à peu, on en tirera les composantes de ce qui deviendra le drapeau du Québec.

Le vendredi 26 septembre 1902, le curé Elphège-Prime Filiatrault hisse devant son presbytère de Saint-Jude, un drapeau destiné à devenir l'emblème national des Canadiens français (Fig.2). Pour le concevoir, l'abbé Filiatrault s'est inspiré de la bannière de Carillon (Fig.1), pour la couleur et les fleurs de lys pointant vers le centre, auxquelles il a ajouté la croix blanche des anciens

pavillons de la marine et des régiments de Nouvelle-France. Le « Carillon moderne » sera rapidement repris ailleurs, notamment lors des processions de la Saint-Jean-Baptiste.



Elphège Filiatrault, prêtre
© Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe

Dès 1903 cependant, et malgré l'objection de Filiatrault, on voit parfois apparaître un Sacré-Cœur au milieu du drapeau : on prétexte que les quatre fleurs de lys doivent bien pointer vers quelque chose! Naît ainsi le Carillon-Sacré-Cœur (Fig.3), défendu par l'épiscopat catholique, en particulier par l'archevêque de Québec, Mgr Villeneuve, au point qu'on en oublie le Carillon moderne du curé Filiatrault.

En 1955, par pur hasard, on retrouve au presbytère de Saint-Jude le seul original créé par Filiatrault. En janvier 2017, ce prototype unique est classé bien patrimonial du Québec; il est désormais conservé au Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe. Filiatrault a fait paraître en février 1903 une brochure intitulée *Aux Canadiens français – Notre drapeau*, afin de promouvoir le Carillon moderne et de justifier certains choix.

Il est temps pour nous Canadiens français, de nous créer un drapeau national. Avant tout, notre bannière de Carillon, c'est-à-dire, un champ bleu, une croix blanche et ses quatre fleurs de lis blancs pointant vers le centre. Par la croix blanche sur notre bannière de Carillon, nous aurons un drapeau qui nous reliera à la France de nos pères, et en même temps portera dans ses plis un reflet de gloire nationale. Ce sera un drapeau vraiment CANADIEN-FRANÇAIS, au sens où nous sommes Canadiens-français [...]

Nous ne croyons pas que l'idée d'adopter le drapeau blanc de la Restauration, non plus que tel drapeau de l'ancienne monarchie française, puisse jamais prévaloir. Nous sommes un peuple nouveau sur la terre d'Amérique; or, à un peuple nouveau, il faut un drapeau nouveau : cela nous semble évident.



Fig.1 : Bannière de Carillon

La bannière de Carillon (1758), miraculeusement retrouvée en 1847, est à la base du drapeau de Filiatrault, auquel l'abbé n'a guère ajouté que la croix blanche.



Fig.2 : Carillon moderne

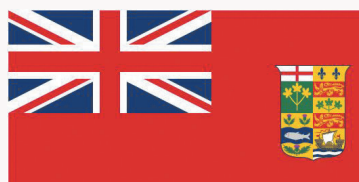
Rapidement, certains ajoutent au Carillon moderne l'image du Sacré-Cœur de Jésus entouré de feuilles d'érable. Cette initiative est notamment portée par les évêques du Québec.



Fig.3 : Carillon-Sacré-Cœur

En 1926, une loi de l'Assemblée législative du Québec reconnaît même le Carillon-Sacré-Cœur comme emblème de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

1948 — « *Étant donné que le Canada est incapable de se donner un drapeau* »



Red Ensign

Le projet consistant à doter les Canadiens français d'un drapeau national est en gestation tout au long des XIX^e et XX^e siècles. Cependant, il n'est encore question que d'un drapeau national canadien-français, de portée purement culturelle. Le débat pour en faire le

drapeau officiel du Québec va maintenant s'engager, à l'initiative de nationalistes réunis autour du chanoine Lionel Groulx et du député René Chaloult, qui souhaitent renforcer la souveraineté politique de l'État québécois.

À cette époque, le Canada semble incapable de s'affranchir de la Grande-Bretagne et de se doter d'un drapeau distinctif. En dépit de la Confédération de 1867 et du Statut de Westminster de 1931, et même si 100 000 soldats canadiens et québécois sont morts pour leur pays durant les deux guerres mondiales, l'*Union Jack* du Royaume-Uni demeure le seul drapeau représentant le Canada. En 1945, la pression est forte pour que celui-ci se dote d'un emblème distinctif. Le premier ministre Mackenzie King s'engage donc à doter le Canada d'un drapeau distinctif afin de parachever son indépendance. Cette proposition, en principe rassembleuse, provoque un tollé au Canada anglais, où on tient absolument à ce que le drapeau canadien rappelle l'adhésion pleine et entière du pays à l'Empire britannique. Finalement, le gouvernement King recule et fait adopter comme drapeau le *Red Ensign*, représentant l'*Union Jack* et les armoiries du Canada sur fond rouge. Déçu, le gouvernement du Québec continuera d'utiliser l'*Union Jack* en attendant de trouver sa propre solution.

Le 19 novembre 1946, le député de Québec René Chaloult dépose une motion qui prend clairement appui sur l'incapacité du reste du Canada à poser un geste de rupture par rapport à la métropole. Cependant, la teneur de la résolution effraie le premier ministre Maurice Duplessis.



René Chaloult - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, P560,S2,D1,P1478

ATTENDU que l'Assemblée législative de Québec a adopté à l'unanimité une motion priant le comité parlementaire fédéral de choisir « un drapeau véritablement canadien », c'est-à-dire un drapeau qui exclut tout signe de servage, de colonialisme et que peut arborer fièrement tout Canadien sans distinction d'origine :

QUE cette Chambre invite le gouvernement de Québec à arborer sans délai, sur la tour centrale de son hôtel, un drapeau nettement canadien et qui symbolise les aspirations du peuple de cette province.

Devant le refus du gouvernement Duplessis d'appuyer la motion, Chaloult revient à la charge le 19 mars 1947, avec une résolution plus modérée. Le gouvernement Duplessis est plus réceptif, mais hésite encore. Le 29 avril 1947, René

Chaloult se vide le cœur devant la Chambre :

Nos gouvernements provinciaux sont habituellement pusillanimes. Ils éprouvent la crainte, la hantise constante de la minorité. [...] C'est infiniment triste, mais c'est ainsi. Toujours notre réflexe de vaincu. Il est trop commode de reprocher à Ottawa son hésitation à nous doter d'un drapeau pour faire oublier qu'on n'ose pas s'en donner à soi-même.

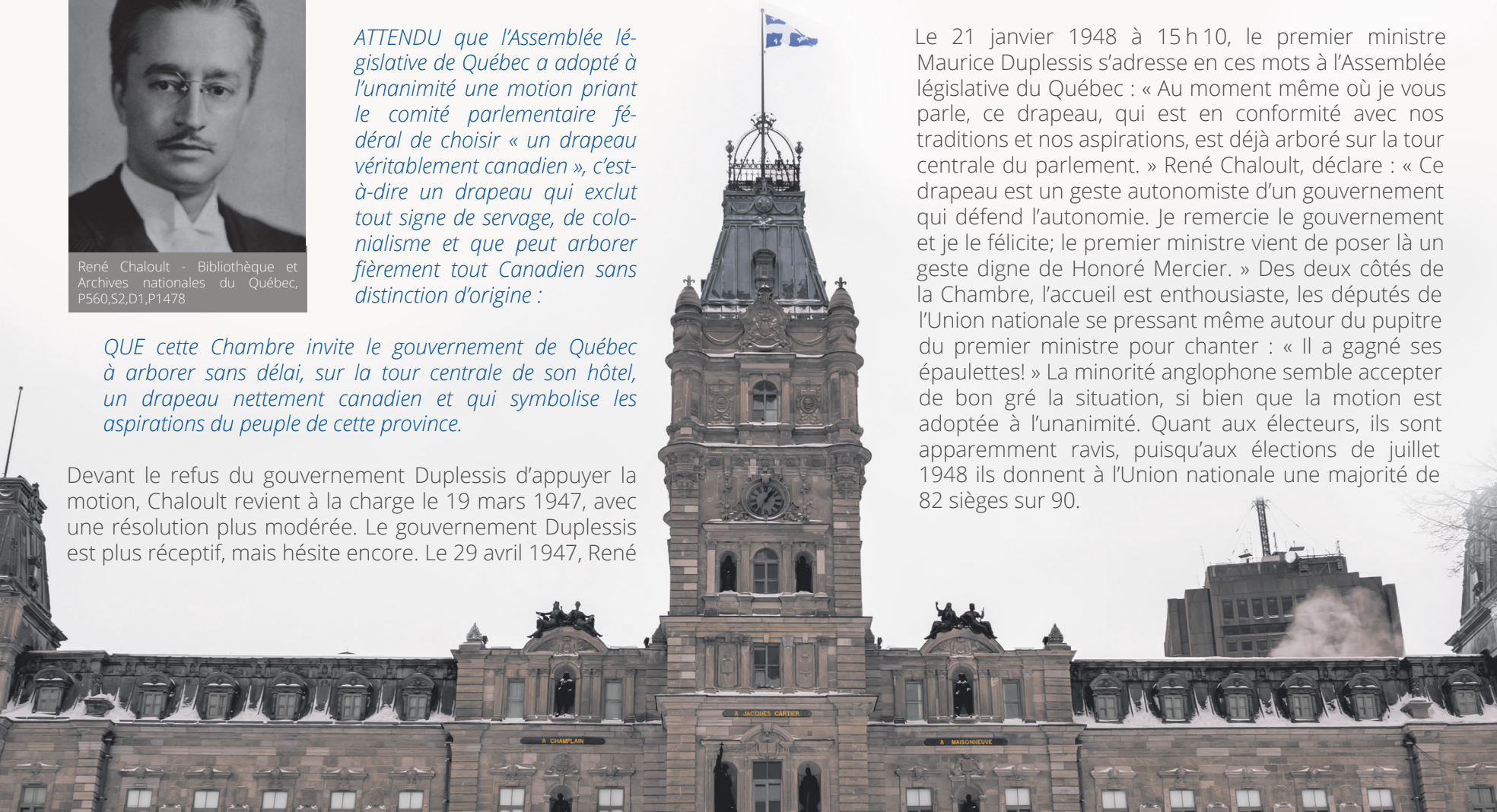
Le député nationaliste promet ensuite de récidiver l'année suivante. En attendant, il consulte discrètement l'influent chanoine Lionel Groulx, qui, perspicace, comprend que Duplessis cherche surtout à s'approprier le fleurdelisé en lui donnant une touche personnelle. Groulx aurait donc suggéré de redresser les quatre fleurs de lys, qui pointaient vers le centre dans la « version de Carillon », de sorte qu'elles pointent vers le haut dans la « version Duplessis ». Duplessis peut alors procéder. Le texte officiel de l'arrêté en conseil du 28 janvier 1948 tire prétexte de l'incapacité du Canada anglais à se doter d'un drapeau distinct pour justifier le fait que le Québec aille de l'avant avec son propre drapeau.

ATTENDU qu'il n'existe pas actuellement de drapeau canadien distinctif;

ATTENDU que les autorités fédérales semblent s'opposer à l'adoption d'un drapeau exclusivement canadien et négligent en conséquence de donner à notre pays, le Canada, un drapeau qu'il est en droit d'avoir; [...] il est ordonné [...] que le drapeau généralement connu sous le nom de fleurdelisé, soit adopté comme drapeau officiel de la province de Québec et arboré sur la tour centrale des édifices parlementaires à Québec

Le geste posé ici en 1948 est sans précédent au Canada. Progressivement, les provinces anglophones vont imiter le Québec. Quant au Canada, il n'aura son drapeau qu'en 1965, au terme d'un débat acrimonieux, soit 70 ans après la Confédération et 17 ans après que le Québec eut adopté le fleurdelisé.

Le 21 janvier 1948 à 15 h 10, le premier ministre Maurice Duplessis s'adresse en ces mots à l'Assemblée législative du Québec : « Au moment même où je vous parle, ce drapeau, qui est en conformité avec nos traditions et nos aspirations, est déjà arboré sur la tour centrale du parlement. » René Chaloult, déclare : « Ce drapeau est un geste autonomiste d'un gouvernement qui défend l'autonomie. Je remercie le gouvernement et je le félicite; le premier ministre vient de poser là un geste digne de Honoré Mercier. » Des deux côtés de la Chambre, l'accueil est enthousiaste, les députés de l'Union nationale se pressant même autour du pupitre du premier ministre pour chanter : « Il a gagné ses épaulettes! » La minorité anglophone semble accepter de bon gré la situation, si bien que la motion est adoptée à l'unanimité. Quant aux électeurs, ils sont apparemment ravis, puisqu'aux élections de juillet 1948 ils donnent à l'Union nationale une majorité de 82 sièges sur 90.



Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec

Si le drapeau fleurdelisé est sanctionné par la loi du 9 mars 1950, l'apparence stylistique du lys ne sera fixée qu'à partir des années 1970. Le dernier ajustement légal date de 2001. La loi amendée de 1999, quant à elle, pourvoit aux règlements concernant le protocole de pavoisement du drapeau du Québec.

Le drapeau du Québec est un drapeau bleu chargé d'une croix blanche accompagnée, dans chaque canton, d'une fleur de lys blanche ou, en termes héraldiques, d'azur à la croix d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys [...]

Le format du drapeau du Québec correspond aux standards internationaux courants, soit de proportion de deux sur trois, différente de la proportion une sur deux des drapeaux d'inspiration britannique, dont celui du Canada.

Le drapeau du Québec a toujours une place d'honneur. S'il y a deux drapeaux, celui du Québec doit toujours être à la gauche de l'observateur. Il doit être au centre s'il y a trois drapeaux et au premier rang à gauche s'il y a plus de trois drapeaux. [...]

Le drapeau du Québec doit être déployé sur tous les édifices du gouvernement du Québec, ainsi que sur les édifices des commissions, régies et autres organismes du gouvernement, sur toutes les écoles et maisons d'enseignement relevant du ministère de l'éducation, [...] sur tous les édifices des organismes du secteur de la santé et des services sociaux, tribunaux judiciaires et administratif du Québec; [...] sur tous les édifices ou les bibliothèques municipales et en tout lieu où une municipalité déploie sa bannière. [...]

Le drapeau du Québec peut être arboré dans l'entrée publique intérieure d'un édifice si l'organisme n'occupe qu'une partie de l'édifice et si cette partie n'est pas sur la façade extérieure de l'édifice. [...]

Tiré de D-12.1, r. 2 - Règlement sur le drapeau du Québec.

L'UN DES PLUS BEAUX DRAPEAUX D'AMÉRIQUE

En 2001, la *North American Vexillological Association* a effectué un sondage auprès de ses membres afin de noter, de 1 à 10, les plus beaux et les pires drapeaux des provinces et des États du Canada et des États-Unis. Le sondage a reçu au total plus de 29 000 votes.

Au final, le drapeau du Québec est arrivé en troisième place sur 72 drapeaux, soit tout de suite après ceux du Nouveau-Mexique et du Texas, avec une note de 8.04 sur 10.

Source : nava.org/flag-design/survey/state-provincial-survey-2001

LA SYMBOLIQUE

Symbole de la patrie, le drapeau exprime la fidélité, l'engagement et la solidarité d'un peuple. Il convient donc de l'arborer avec respect, quels qu'en soient le mode d'utilisation et les manifestations destinées à lui rendre honneur. On se doit en fait de respecter le drapeau national avec les mêmes égards que ceux d'un chef d'État. Le protocole de l'Assemblée nationale du Québec prescrit par exemple que tout drapeau du Québec qui serait usé ou détérioré doit être remplacé et détruit avec dignité. L'étude scientifique et artistique des drapeaux, de leur histoire et de leur symbolique s'appelle la vexillologie. Cette discipline vise aussi à codifier les usages protocolaires des drapeaux, ainsi que la terminologie à utiliser pour en désigner les parties.

Chaque couleur et chaque symbole d'un drapeau a ainsi une signification bien précise, généralement les qualités qu'on attribue à un peuple. Pour le drapeau du Québec, le rappel de nos origines françaises et chrétiennes est une façon de donner corps à sa devise : **JE ME SOUVIENS.**